

Agir pour les pasteurs, pour les parcours et la mobilité pastorale

En août 2026 à Oulan-Bator, les pasteurs du monde entier ont porté une déclaration majeure en amont de la COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Ils y rappellent que la mobilité pastorale, au cœur de leurs modes de vie et de leurs droits, contribue à régénérer les parcours et à s'adapter face au changement climatique. Cette déclaration a trouvé un écho à la COP17, où plusieurs États ont attesté de la volonté d'accorder plus de place au pastoralisme, avec le lancement d'une « initiative phare pour les parcours » conduite par la Mongolie et la Convention des Nations unies.

Cette avancée est le fruit de la mobilisation des pasteurs et des acteurs engagés en faveur de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP 2026). Reste à la traduire en politiques régionales et nationales cohérentes. Quels chemins emprunter ? Quelles solutions mettre en œuvre ? Ces questions traversent ce numéro double de *Grain de Sel* préparé par Inter-réseaux Développement rural en partenariat avec le Groupe de travail sur le Pastoralisme (GTPasto) qui regroupe Acting for Life, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, le Cirad, le Gret et l'Iram.

Passer de la reconnaissance à l'action suppose de changer le regard porté sur la mobilité. Loin d'être une tradition ou un héritage amenés à disparaître, elle valorise de vastes territoires sahéliens aux ressources variables et les relie aux marchés alimentaires des pays côtiers. Mais dans la plupart des pays sahéliens, le pastoralisme ne bénéficie guère d'investissements publics à la mesure de sa contribution à l'économie (p.7 et 20).

L'avenir se joue aussi avec les nouvelles générations. Notre série de podcasts « Jeunesses pastorales » (p.24) donne la parole à de jeunes femmes et jeunes hommes pasteurs, du Sénégal au Tchad, qui veulent prendre part au renouvellement des sociétés pastorales. En quatre épisodes, ils et elles interrogent les nouvelles technologies, le leadership et la transmission, la place des femmes et l'adaptation au changement climatique.

Leur avenir se construit toutefois dans un contexte où la mobilité change de nature (p.16). Ce ne sont plus seulement l'eau et les pâturages qui déterminent les itinéraires, mais les opportunités de marché, l'insécurité, et, phénomène plus récent, les fermetures administratives des frontières. La mobilité devient plus longue, coûteuse et incertaine. Le Ghana montre une voie possible : faire de la transhumance un enjeu de gouvernance et d'intégration plutôt que de repli national (p. 18).

Les frontières entre activités agricoles et pastorales s'estompent : selon le Roppa, plus de 80 % des agriculteurs ouest-africains élèvent du bétail et de nombreux éleveurs cultivent. Derrière la vision simpliste des tensions entre « pasteurs » et « cultivateurs » apparaissent des problèmes de gouvernance foncière et de territoires multi-usages. Y répondre suppose de consolider les alliances au sein des communautés, mais aussi de construire une gouvernance plus équitable, propice aux dynamiques transfrontalières et aux échanges entre économies sahéliennes et côtières (p.28, 30).

Les expériences locales le démontrent. Dans l'Atacora, au Bénin, données et alertes communautaires ont guidé l'action face aux vols de bétail (p.19). À Thiou, au Burkina Faso, la concertation a sécurisé 19300 hectares de zone pastorale (p.30). Ces résultats confirment l'expertise des organisations locales qui ont cependant besoin d'une reconnaissance juridique des chartes locales et d'un financement durable des comités de gestion : sans règles collectives, les infrastructures ne suffisent pas (p.34).

Pour changer d'échelle, les engagements politiques pris à N'Djamena et Nouakchott en 2013, au Forum Nouakchott+10 et dans la stratégie régionale sur l'élevage, adoptée en 2024 par la CEDEAO, offrent un cadre stratégique indispensable. Leur mise en œuvre se heurte cependant à la fragmentation régionale et à la difficulté des organisations pastorales à peser dans les arbitrages (voir notre dossier NK+10).

Accompagner une transformation maîtrisée du pastoralisme en Afrique de l'Ouest ne signifie pas réduire la mobilité, mais la faciliter pour conserver sa capacité d'adaptation, sa souplesse, et ses complémentarités avec l'agriculture. Les réponses technicistes ne peuvent tenir lieu de politique. Les cultures fourragères peuvent être intéressantes à promouvoir, mais ne remplacent pas les parcours (p. 23). Le ranching privé est une option dans certains contextes, mais son emprise foncière limite sa généralisation aux espaces très peuplés (p. 33).

Pour l'IYRP 2026, nous voulons amplifier la voix des organisations pastorales et des institutions œuvrant au renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage, comme entre différents systèmes d'élevage. Mais cette année ne réussira que si son élan produit des actes politiques forts, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Après Oulan-Bator, le changement se mesurera aux résultats concrets sur le terrain : des itinéraires de parcours sécurisés, une transhumance transfrontalière négociée, des services accessibles, des organisations renforcées et des pasteurs (femmes, hommes et jeunes) en position de décider de leur avenir.

Bonne lecture !

Les membres du GT Pastoralisme



Ce numéro est le fruit d'un travail collectif et collaboratif. Plusieurs personnes, membres et partenaires, se sont mobilisées pendant plusieurs mois autour de ce numéro. Pour leur implication, nous tenons à remercier en particulier Annabelle Powell (AFL), Soumaila Fomba (AFL), Manon Lelarge (AVSF), Stefano Mason (AVSF), Christian Corniaux (CIRAD), Guillaume Duteurtre (CIRAD), Martial Afouda (IR), Jean-Luc François (IR), Maé Julien (IR), Amel Benkahla (Gret), Bernard Bonnet (Iram), Amélie Smith (Iram), Hindatou Amadou (Apress), Issoufou Diallo (RBM), Harouna Abarchi (IYRP AOC), Edwige Yaro Botoni (Praps2 - Cilss), Faridath Aboudou (Lares), Aïssa Ndiereby Sall (ISRA-BAME), Marie Hur, Steed Pato, Sougnabé Pabamé, Bodé Sambo.

Ce numéro a été coordonné par Emilie Langlade, chargée de mission et responsable de la revue *Grain de Sel*.